

# MODE D'EMPLOI Bretagne tout court

## Choisir et visionner un film

1. **Connectez-vous au site Internet** en entrant vos login et mot de passe dans l'espace prévu à cet effet dans la colonne de droite. Si votre nom apparaît, c'est que vous êtes connectés.
2. **Choisissez** votre film sur la page du catalogue. Vous pouvez en réduire la liste avec les outils de sélection de catégories.
3. Ouvrez la page de **description** du film en cliquant sur le titre, sur la photo ou sur « lire la suite ».
4. Si vous êtes connectés, vous pourrez le **visionner directement depuis notre site Internet**.

## Programmer et projeter un film pour une avant-séance

1. Allez sur la page de description du film et **cliquez sur le bouton « Programmer »**
2. **Entrez les informations** nécessaires. Les champs obligatoires sont normalement pré-remplis avec les informations de votre compte
3. Cliquez sur l'un des boutons « **Valider** »
4. Vous devriez recevoir un **E-mail de confirmation** à l'adresse mentionnée dans le formulaire
5. Pour projeter le film, **utilisez le DCP** qui vous a été envoyé et chargez le film souhaité. **Il n'y a pas de Kdm. Le carton présentant le dispositif est déjà inclus devant le film.**
6. Sur votre **bordereau CNC**, n'oubliez pas d'indiquer le n° de visa quand le film en a un
7. Sur la fiche du film, **téléchargez la fiche** et imprimez-la pour **l'afficher dans votre cinéma**

## Projeter un programme de courts

**Attention : le carton présentant le dispositif est déjà inclus devant chaque film. Si vous souhaitez projeter sans les cartons de présentation, merci de nous en faire la demande.**

1. Procédez comme expliqué ci-dessus (de 1. à 5.)
  2. Demander un **visa temporaire** pour permettre une billetterie CNC et un partage 50/50 des recettes:  
Commencer la démarche au moins **15 jours avant** la projection  
Remplir le modèle de **visa temporaire** et le **Modèle de programme de court**  
Mettre **Zoom Bretagne** comme « Nom de l'organisme fournisseur de la copie »  
Envoyer les documents à : **visa.temporaire@cnc.fr**
- Après la projection, nous reverser la part des recettes « distributeur ». **Nous la partagerons** ensuite entre les producteurs dont les films ont été sélectionnés.